

Image not found or type unknown



# Droit notarial des successions : l'acte de notoriété

Fiche pratique publié le 03/10/2024, vu 105 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

## Droit notarial des successions : l'acte de notoriété

L'acte de notoriété, en tant qu'instrument juridique, occupe une place prépondérante dans le cadre du droit des successions, une branche du droit civil qui régit la transmission des biens et des droits d'une personne décédée à ses héritiers.

### SOURCE ET DE PLUS :

<https://avocat-droit-succession-cahen.fr/apres/lacte-de-notoriete/>